

10 conseils pour protéger sa vie privée sur Internet | Denis JACOPINI

| | | |
|---|---|--|
|  <p>LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITÉ</p> |  <p>LE NET EXPERT FORMATIONS</p> |  <p>LE NET EXPERT EXPERT INDÉPENDANT POUR vos ÉLECTIONS PAR INTERNET</p> |
| <p><u>Accompagnement à la démarche</u> MISE EN CONFORMITÉ RGD</p> | <p><u>Formations & Séminaires</u> RGD & CYBERCRIMINALITÉ</p> | <p><u>Expertise de systèmes de</u> VOTES ÉLECTRONIQUES</p> |
|  | <p>10 conseils pour protéger sa vie privée sur Internet</p> | |

Les données numériques que nous produisons sur Internet sont utilisées à notre insu à des fins publicitaires. Nos conseils pour protéger vos données personnelles.

Le big data ou mégadonnées (J.O. n° 0193, 22 août 2014) désigne le volume exponentiel des données numériques et leur exploitation.

Tous producteurs de données

Les principaux acteurs du big data sont tout d'abord les États qui ont créé de multiples bases de données statistiques, mais aussi leurs services de renseignements (et tous leurs fichiers). Viennent ensuite les acteurs du Web, les opérateurs des télécoms ou les grands de la distribution. Mais aussi chaque habitant de la planète qui produit tous les jours une quantité importante de données : courriels, photos, vidéos, posts sur les blogs, achats en ligne.

La prolifération des données a des aspects positifs :

- personnalisation respectueuse des données du client ;
- prévision des phénomènes météo graves ;
- arrivée des services de police rapidement sur les lieux d'un crime ;
- détection des mouvements de fonds dans le but de démanteler des réseaux de blanchiment d'argent.

Collecte de données et marketing ciblé

Mais, ces collectes d'informations peuvent aussi devenir très intrusives ou être détournées de leur finalité. Par exemple, Facebook possède aujourd'hui la base de données de visages la plus importante au monde et a mis au point le logiciel de reconnaissance faciale le plus abouti.

Cet usage généralisé des technologies a fait émerger de nouveaux acteurs qui ont compris tout l'intérêt de collecter des flux d'informations : les entreprises de la distribution qui cherchent toujours à proposer davantage d'offres commerciales, adaptées à vos besoins, à vos désirs.

Cerner l'individu, tel est le but du marketing ciblé ! Grâce à lui, vous serez aidé dans vos achats, vos déplacements, dans la gestion de votre argent, dans le soin que vous prenez de votre santé.

Vos données personnelles aussi sont collectées par les applis mobiles.

3 applications sur 4 collectent les données personnelles contenues dans le téléphone : principalement la localisation, l'identifiant du téléphone et les données d'accès aux comptes personnels (sans que cela soit toujours justifié par la finalité de l'application).

C'est le résultat d'une enquête menée en mai 2014 par les autorités européennes de protection des données.

Le droit à l'oubli pour effacer ses données sur le Web

Ces collectes de données ont conduit les individus à réclamer – légitimement – la possibilité de garder une forme de contrôle sur leurs usages futurs.

Et comme rien ne se perd sur la Toile, les citoyens sont de plus en plus nombreux à demander la création d'un droit à l'oubli, c'est-à-dire le moyen d'effacer ses données personnelles sur le Net. Ils sont soutenus par plusieurs institutions judiciaires.

Ainsi, pour la première fois, la Cour de justice de l'Union européenne a contraint, en mai 2014, Google à mettre en ligne un formulaire permettant à chacun de procéder à la suppression de ses données nominatives.

Pourtant, selon une étude réalisée par Reputation VIP en juin 2014, Google n'aurait satisfait que 36 % des demandes de suppression de données.

10 conseils pour protéger vos données personnelles

1. Maîtriser son smartphone

Les applications installées sur le téléphone sont une mine d'or pour le marketing. Elles accumulent des informations sur nos comportements ou nos déplacements tout au long de la journée.

Pour éviter d'être suivi à la trace, désactiver la géolocalisation par GPS dans les paramètres de réglage (attention, cela interdit l'accès à certains services).

2. N'autoriser le partage de données (contacts, photos, vidéos) que lorsque c'est vraiment utile

refuser dans les autres cas.

3. Bloquer les cookies

Sur son site, la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil) délivre plusieurs astuces pour échapper aux cookies, ces petits fichiers installés à l'insu de l'internaute lorsqu'on navigue sur le Web, et propose Cookievizz, un logiciel d'identification des cookies en temps réel.

Ces fichiers détectent et enregistrent les achats, les sites consultés, dans le but de proposer de la publicité ciblée.

On peut les refuser à l'entrée des sites, les bloquer (en configurant les paramètres du navigateur Firefox, Internet Explorer...), activer la navigation privée et effacer l'historique.

4. Utiliser un serveur proxy et un pseudo

Un serveur proxy agit comme un intermédiaire entre le navigateur et Internet, cachant ainsi l'identité de l'utilisateur. Il en existe des dizaines que l'on peut télécharger gratuitement sur Internet puis installer sur son ordinateur : AnonymoX, Privoxy, Squid.

Le but est de rendre son nom et/ou son prénom invisible sur Internet, les réseaux sociaux et dans les courriels.

Avec un pseudo, on peut s'abonner à des newsletters, réaliser des achats en ligne ou accéder à des services sans délivrer d'informations personnelles.

5. Sécuriser son mot de passe

Choisir un mot de passe compliqué, c'est protéger ses données, un peu comme une porte blindée protégerait sa maison.

Il est préférable qu'il soit composé de chiffres et de lettres en minuscule et en majuscule. Il faut aussi soigner celui de sa boîte mail.

6. Utiliser le réseau Tor

Ce logiciel, téléchargeable sur Internet, permet de naviguer anonymement et son système de serveurs-relais empêche le suivi des données de l'utilisateur.

Ce système est utilisé par plus de deux millions d'internautes, que ce soient des dissidents dans les pays où Internet est contrôlé, ou des journalistes ou des militaires, pour des raisons professionnelles.

7. Être prudent sur les réseaux sociaux

La première précaution consiste à paramétrer ses comptes pour qu'ils soient privés, les paramètres par défaut rendant les comptes publics.

Puis à publier ses photos avec discernement, à bien choisir les amis avec lesquels on va les partager, à sélectionner les groupes que l'on rejoint.

8. Faire du tri

Trier ses followers (« suiveurs » ou « abonnés » sur les réseaux sociaux) avec des logiciels gratuits : Tweet Block sur Twitter ; Privacy Fix sur Facebook, LinkedIn et Google.

9. Veillez à son e-réputation

Vérifier régulièrement ce qui est publié sur soi-même en tapant son nom et son prénom dans les moteurs de recherche, essentiellement Google en France.

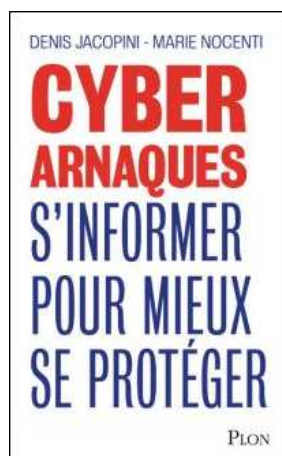
Adresser un courriel aux sites, blogs, moteurs de recherche pour faire supprimer les contenus qui portent atteinte à la vie privée.

10. Porter plainte

Si, après plusieurs demandes, vos données personnelles ne sont pas supprimées, il est possible d'adresser une plainte en ligne directement sur le site de la Cnil (sur cnil.fr).

Réagissez à cet article

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN :
2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman *Le sourire d'un ange*, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

[Commandez sur Fnac.fr](http://www.fnac.fr)

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

[Commandez sur Fnac.fr](#)

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

[Commandez sur amazon.fr](#)



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec [Marie Nocenti, romancière](#).

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences [sur le RGPD](#) et la [Cybercriminalité](#) pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

[Commandez sur Fnac.fr](#)

Auteur : Laurence Fritsch

Source

<http://www.dossierfamilial.com/10-conseils-pour-proteger-sa-vie-privee-sur-internet-21122.html>